Société des administrateurs et fonctionnaires
des Communes neuchâteloises

Procès-verbal de la 47ème assemblée générale du 19 mai 1973 à Cernier

Présidence : M. Rémy Muriset, Le Landeron, Président

Ordre du jour : 1. a) appel,
2. b) procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mai 1972,
3. Rapports a) de gestion
b) des comptes
c) des vérificateurs
d) discussion et adoption des rapports et des comptes
4. Mutations a) admissions
b) démissions
5. Désignation du lieu de la prochaine assemblée générale,
6. Nomination de la commission de contrôle,
7. Fixation de la cotisation,
8. Nomination des 2 délégués de la Société au Conseil d'administration de la Caisse de pension,
9. Divers

Introduction

En ouvrant la 47ème assemblée générale Le Président M. Rémy Muriset salue les membres présents et les remercie d'avoir répondu à la convocation en venant nombreux dans le beau village de Cernier, chef-lieu du district du Val-de-Ruz. Il remercie les autorités locales d'avoir bien voulu nous recevoir, et salue les invités :

MM. Jacques Béguin, conseiller d'Etat,
Pellaton Président du Conseil communal de Cernier et M. Salquin conseiller communal,
Monnier Jean Ph. chef du service cantonnal de l'assistance,
Christen, contrôleur des Communes qui prend sa retraite cette année.

Chaque membre absent accompagne son excuse d'aimables mots pour notre Société.

1. Appel

41 membres actifs et honoraires ont répondu à l'appel sur les 77 membres actifs et honoraires faisant partie de la Société, 21 se sont excusés.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mai 1972

Le procès-verbal ayant paru dans le journal l'Employé, le Comité propose d'ouvrir une discussion sans en donner lecture, aucune remarque n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

3. Rapports : a) de gestion, il est annexé au présent procès-verbal et a été fait par notre Président
b) des comptes, ils sont présentés par le caissier M. Jean-Pierre Thiébaud, le bénéfice de l'exercice s'élève à Fr. 88,20, l'actif de notre Société s'élève à Fr. 4155.90.

./.

c) des vérificateurs : selon le rapport présenté par M. Tripet, les comptes ont été reconnus exacts avec remerciements au caissier pour la bonne tenue des livres. L'assemblée en donne décharge.

d) discussion et adoption des comptes et des rapports : aucune remarque n'étant formulée au sujet de ces rapports, ils sont acceptés à l'unanimité.

4. Mutations

a) admissions : nous avons le plaisir d'enregistrer 2 admissions de MM. Jean-Claude Vaucher du Landeron. et Jean-Jacques Revaz de Noiraigue. Conformément à l'art. 6 des statuts, l'assemblée ratifie ces admissions par acclamations

b) démissions : nous n'enregistrons aucune démission.

5. Désignation du lieu de la prochaine assemblée générale

Le Président propose Colombier, l'assemblée accepte cette proposition après avoir eu un contact avec notre collègue Mathias Wirz.

6. Nomination de la commission de contrôle

La prochaine assemblée ayant lieu à Colombier, Auvernier et Boudry sont désignés en qualité de vérificateurs de comptes.

7. Fixation de la cotisation

Vu l'extension des activités prévue dans le cadre de notre Société, le Comité propose de porter de Fr. 15.— à Fr. 25.— les cotisations pour les membres actifs et de Fr. 5.— à Fr. 10.— pour les membres honoraires dès 1974, l'assemblée ratifie ces propositions.

8. Nomination de 2 délégués au Conseil d'administration de la Caisse de pension

Le Président en charge soit M.Rémy Muriset et M. Léon Tardin sont nommés par l'assemblée, ce dernier donne des explications sur les activités qu'il remplit à ce poste.

9. Divers

Le Président nous fait remarquer que les déclarations de domicile posent des problèmes, M. Monnier juriste et chef du service de l'assistance nous expose un point de vue très intéressant, il précise que l'on peut avoir plusieurs domiciles, les incidences sont très complexes et le département de Police a toujours été très prudent à ce sujet, nous interviendrons auprès du Conseil d'Etat.
Le Président parle des activités futures de notre Société, les travaux de rationalisation seront repris, le chef du département de l'Intérieur sera sollicité, des rencontres entre administrateurs sont prévues et au cours desquelles les différents problèmes de nos communes pourraient être étudiés, il n'est pas suffisant de se retrouver annuellement que pour fraterniser, M. Zehr appuye les intentions du comité à ce sujet, M. Tripet également, plusieurs commissions seront constituées, le comité se réunira.
M. Béguin conseiller d'Etat a été sensible à notre invitation, il se plait à souligner le rôle important que jouent les administrateurs à tous les niveaux, il nous parle des différents problèmes communaux évoqués au Grand Conseil, la création d'un fonds de péréquation financière pour les communes est imminent, il remplacerait le fonds des communes en difficultés et serait alimenté par l'Etat et les communes qui sont dans une situation financière

./.

favorable et appliquent une légère fiscalité.
Le contrôle des communes a une tâche particulière, le Conseil d'Etat pense élargir les activités de ce service, il remercie M. Christen pour le travail accompli sans oublier son collègue M. Garnier excusé pour la présente assemblée.
Notre Président remercie M. Béguin pour ses aimables et encourageantes paroles et rend hommage tout spécialement à M. Christen au nom de notre Société.
La séance étant levée Le Président cède la parole à M. Adolphe Ischer qui a bien voulu se déplacer pour nous faire un brillant exposé avec diapositives sur les Réserves Neuchâteloises.

Le Secrétaire, Le Président,

F. Bonjour R. Muriset